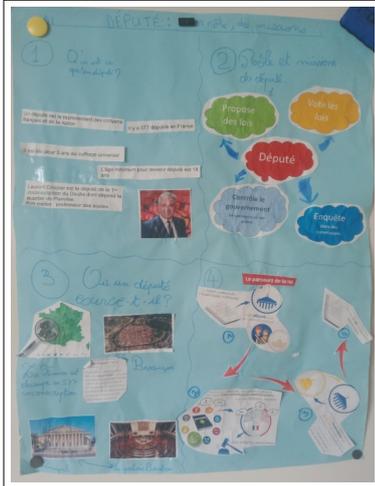


**Rencontre avec M. Croizier,
député de la 1ère circonscription du Doubs**
lundi 2 juin 2025
à l'école élémentaire Bourgogne.



Rappel :

- Jeudi 17 avril, les délégués des CM2 de l'école Bourgogne ont expliqué aux autres délégués leur visite à l'assemblée nationale.



- Mardi 20 mai, construction d'une affiche par école par les délégués eux-mêmes à partir des éléments expliqués par les délégués de l'école Bourgogne

- Lundi 26 mai : préparation des questions pour M. Croizier
- Lundi 2 juin, rencontre



M. Croizier est venu avec son insigne de député :

Ainsi que son écharpe :

Il nous a expliqué que les députés devaient porter l'écharpe d'une certaine façon et que c'est différent pour un maire par exemple.

Le port de l'écharpe s'effectue du haut de l'épaule droite à la hanche gauche. Pour les parlementaires (Députés, Sénateurs) le bord rouge doit être près du col. Les autres élus (Maires, Adjoints et Conseillers Municipaux) portent l'écharpe avec le bord bleu près du col.



Depuis quand êtes-vous député ?

Je suis député depuis 2022

Pour élire un député, on vote aux **élections législatives**.

Législatif est un mot qui veut dire « qui fait la loi ».

Je suis élu pour 5 ans de la 1^{re} circonscription du Doubs.

Mes électeurs sont les citoyens de cette 1^{re} circonscription du Doubs dont je suis le représentant pour l'ensemble des Français.

Pour se présenter en tant que député, il faut :

- avoir la nationalité française
- avoir 18 ans
- avoir le droit de vote (être inscrit sur les listes électorales)
- être éligible (ne pas avoir de casier judiciaire)

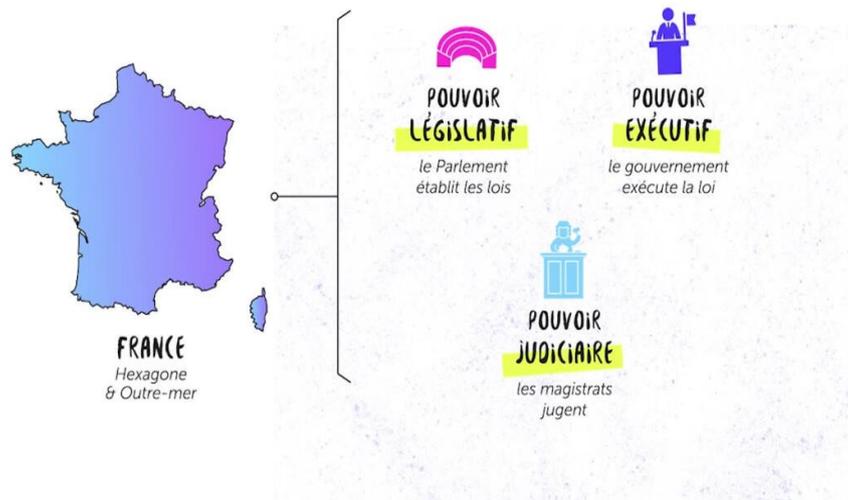
Il n'y a pas de limite d'âge.

Le mandat d'un député est renouvelable sans limites. Un député sortant peut donc se représenter et être reconduit autant de fois qu'il est réélu.

En France il y a 577 circonscriptions donc 577 députés.



Rappel sur la **séparation des pouvoirs** en France qui garantit la **démocratie** :



Chacun a ses missions et ne peut pas remplir les autres missions.

Par contre, on se parle et je parle régulièrement avec des ministres. Il m'est déjà arrivé de parler avec le Président de la République.

Les députés travaillent dans des commissions en fonction des sujets qui les intéressent.

Il y a **8 commissions** :

Affaires culturelles – éducation – sport, Affaires économiques, Affaires étrangères, Affaires sociales, Défense nationale et forces armées, Développement durable, Finances et Lois

Je travaille dans la commission « Affaires culturelles – éducation – sport ».

Avez-vous un salaire ? Quel en est le montant ?

Ce n'est pas un salaire mais une **indemnité parlementaire**.

En effet, ce n'est pas une profession (un travail) mais j'exerce une mission.

Cette indemnité est d'environ 5 000 euros.

Est-ce vous qui payez les frais de transport ?

Non, j'ai une carte de train nominative qui me permet de prendre le train gratuitement pour aller à Paris.

Attention cette carte est strictement réservée pour les trajets entre Besançon et Paris, car je dois aller à l'Assemblée Nationale.

Je ne peux pas l'utiliser pour mes vacances.

Pourquoi avez-vous choisi d'être député ? Est-ce que ça vous plaît ? Est-ce difficile et en quoi ?

J'ai choisi d'être député pour changer les choses.

Rappel : missions du député :

- proposer, modifier (on dit **amender**) et/ou voter une loi*
- contrôler l'action du gouvernement*

Pour être concret, j'ai rencontré Tom, un étudiant en BTS. Il était malade lors de son examen pour obtenir le BTS et en BTS il n'y a pas de rattrapage possible.

J'ai donc proposé une loi pour changer cela.

Est-ce dangereux ? Avez-vous été insulté, attaqué, menacé ? Avez-vous une protection ? Un garde du corps ?

Ce n'est pas spécialement dangereux. Il y a des gens qui ne sont pas d'accord avec nous et on a le droit de ne pas être d'accord et c'est ce qui fait la démocratie car cela nous oblige à débattre.

On exerce une mission de service public et à ce titre, nous sommes protégés par la loi donc si on est menacé, on peut porter plainte.

Est-ce que vous passez souvent à la radio / la télé ? Est-ce un exercice difficile ?

Oui et c'est normal car en tant qu'élu, j'ai un devoir d'explication.

Travaillez-vous seul ou en équipe ?

Je travaille avec une équipe. J'ai actuellement 3 collaborateurs (dont 1 stagiaire qui est encore en études)

Comment faire pour prendre la parole à l'Assemblée Nationale ? Est-ce difficile de donner son avis ?

Pour prendre la parole, on peut lever la main.

Si on sait qu'on va prendre la parole avant d'entrer dans l'hémicycle, on peut s'inscrire sur un registre.

Si on dépose un amendement (modification de texte de loi), la parole peut nous être donnée à ce moment-là.

Cela nécessite du travail en amont, car il faut bien connaître les textes donc il faut les préparer.

Un député travaille beaucoup : tous les jours, même le samedi et le dimanche.

Quand je suis à Besançon, je travaille de 9 h à 22 h environ et quand je suis à Paris de 9h à minuit environ.

Sur une semaine, il m'arrive de travailler 80 heures environ.

Où sont répertoriées toutes les lois françaises ?

Il n'y a pas un seul document ou livre où toutes les lois sont répertoriées. Le Code de l'éducation par exemple recense toutes les lois qui sont relatives à l'École. Mais il y a également le code pénal pour tout ce qui concerne les actes de justice, le code du travail etc...

Qu'est-ce qu'une motion de censure ?

La motion de censure est un droit accordé aux députés. Elle est un moyen pour les députés de montrer qui soutient et qui s'oppose au gouvernement c'est-à-dire aux ministres. Ce moyen peut même conduire à la démission du gouvernement si une motion est adoptée par la majorité des députés.

Comment faites-vous pour rencontrer les gens de Besançon, de votre inscription ?

Je me déplace dans les villages pour aller à la rencontre des habitants. J'ai une permanence, située dans le quartier de Planoise où les personnes peuvent venir me rencontrer. Je suis parfois invité par des maires, des associations ou des responsables d'administrations pour être mis au courant ou débattre de leurs problèmes.

Les gens peuvent également me téléphoner, m'écrire ou m'envoyer un mail.

Est-ce que le métier de professeur vous manque ? Et que ferez-vous à la fin de votre mandat ?

Oui ce métier me manque.

À la fin de mon mandat, j'ai plusieurs solutions :

- Je redeviens professeur des écoles*
- Je me représente comme député et je peux être élu ou ne pas être élu.*